

POURQUOI NOUS N'AVONS PAS SIGNÉ LE PLAN DE RÉMUNÉRATION 2026 ??

Chères et chers collègues,

**Parce que dire OUI
ce n'est pas notre manière de défendre**

*Le PRV 2026 a été signé par d'autres organisations syndicales.
La CFTC, elle, a refusé. Et nous assumons totalement ce choix.*

Voici pourquoi en 7 points :

1). On demande de la SIMPLICITÉ. La Direction nous propose PLUS DE COMPLEXITÉ.

Depuis le début des négociations, la CFTC a porté **UN message clair** :

👉 **Stop à l'usine à gaz.**

Réduisons les priorités commerciales !

En 2025, il y avait déjà 8 priorités...

Mais en réalité, ces 8 priorités contiennent chacune plusieurs SOUS-PRIORITÉS.

Un mille-feuille impossible à piloter au quotidien.

La CFTC a demandé : **moins de priorités**, structurées en deux univers (Fixe / Mobile), avec des sous-axes clairs.

Réponse de la Direction ?

"Impossible de descendre en dessous de 8 priorités.
Mieux vaut même en rajouter."

« C'est exactement l'inverse de la demande des salariés et de la CFTC »

2). Un PRV 2026 "nouvelle version"... qui rajoute des points à aller chercher

Le nouveau système "à points", présenté comme une nouveauté, c'est en réalité :

- ✓ **Un retour déguisé de la GREENTA.**
- ✓ **Une augmentation du nombre d'items à valider et la pression qui va avec.**
- ✓ **Un déclenchement à partir de 5 points**

La **CFTC** l'a dit en réunion :

"Vous ne simplifiez pas le PRV : vous l'alourdissez."

"L'effort demandé est accru sans véritable gain supplémentaire."

La Direction n'a pas écouté.

« Pourquoi c'est une insulte aux efforts des équipes ? »

3). Un premier palier à... 10 € (conseiller). Oui, c'est 10 € BRUTE wouahhh !!!

Le premier seuil proposé pour les conseillers : 10 euros.

10 € pour atteindre 5 items.

C'est une insulte aux efforts des équipes.

Surtout dans le contexte actuel :

- objectifs fluctuants
- flux clientèle en baisse
- outils en panne
- baisse naturelle des volumes

proposer 10 € comme première rémunération, c'est mépriser la réalité du terrain.

« La CFTC a dit **NON.** »

4. Un retour en arrière assumé : le come-back raté de la GREENTA

La Direction a refusé de prononcer le mot "Greenta", mais la CFTC l'a dit :

La mécanique = copiée-collée de la Greenta

MAIS beaucoup moins rémunérée, lorsque les Responsables de Boutique commençait le premier palier à 100€ avec la GREENTA 2024, en 2026 ça sera 15€ pour 5 items

« La CFTC a dit **NON.** »

5). La CFTC a proposé un VRAI plan cohérent... **« rejeté par la Direction »**

Nos propositions étaient simples et efficaces :

- | | |
|--|---|
| ✓ Deux univers : Fixe / Mobile | ✓ Déplafonnement RPV |
| ✓ Sous-priorités claires | ✓ Rémunération sur vente valide |
| ✓ Rémunération à l'acte + prime conditionnelle | ✓ Cohérence entre objectifs et rémunération |
| ✓ Pas de coefficients punitifs | |

Réponse de la Direction :

"Votre plan est trop ambitieux."

"Nous ne voulons pas transformer le PRV."

"Nous voulons avoir la possibilité de piloter jusqu'à 10 items"

Traduction : on change tout... mais surtout rien.

L'Application CFTC-SFRD disponible sur

Twitter : [cftc sfrdistrib](#)

Facebook : [cftcsfrdistribution](#)

Instagram : [cftcsfrdistribution](#)

Web : www.cftc-sfrdistribution.net

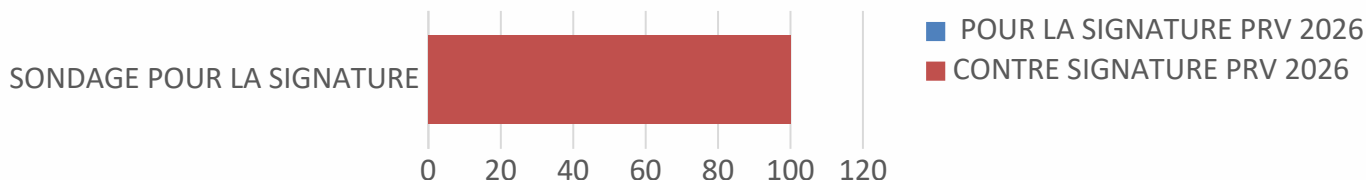
Store : CFTC-SFRD



6). Le PRV 2026 ne répond à AUCUNE demande des équipes

Nous avons demandé à nos adhérents de se prononcer sur le PRV 2026, en présentant les avantages et les inconvénients. Le résultat est sans appel : 100% sont opposés à la signature de ce PRV 2026

SONDAGE DE NOS ADHÉRENTS



7). Le PRV 2026 ne répond à AUCUNE demande des équipes

Les salariés demandent :

- ✓ Plus de lisibilité
- ✓ Plus de stabilité
- ✓ Moins d'items impossibles à atteindre
- ✓ Une rémunération qui suit les efforts
- ✓ Une simplification du pilotage
- ✓ Une vraie reconnaissance

Le PRV 2026 apporte :

- ✗ Plus d'items
- ✗ Plus de conditions
- ✗ Une rémunération plus faible que la GRENTA 2024
- ✗ Une mécanique plus complexe
- ✗ Une prime de complétude difficile à obtenir
- ✗ Moins de lisibilité globale

La CFTC refuse de cautionner un système qui rendra les primes encore plus aléatoires et inaccessibles.

Nous refusons :

- ✗ Un PRV plus lourd
- ✗ Un PRV moins rémunérateur
- ✗ Un PRV qui impose plus d'efforts pour moins de résultats
- ✗ Un PRV qui dévalorise la performance réelle
- ✗ Un PRV qui masque un retour raté de la Greenta

La CFTC préfère :

- ✓ Défendre un vrai modèle cohérent
- ✓ Refuser un accord néfaste
- ✓ Dire stop à l'empilement de priorités
- ✓ Protéger les revenus des salariés
- ✓ Préparer un plan alternatif réellement motivant

**La CFTC ne signe pas pour faire plaisir à la Direction.
Nous signons uniquement quand c'est bon pour les salariés.
ON NE SIGNERA PAS CONTRE LES SALARIÉS**

CFTC avec vous, pour vous, partout, tout le temps !

L'Application CFTC-SFRD disponible sur

Twitter : [cftc sfrdistrib](#)
Facebook : [cftcsfrdistribution](#)
Instagram : [cftcsfrdistribution](#)
Web : [www.cftc-sfrdistribution.net](#)
Store : CFTC-SFRD

